

*La constitution*

**M. Epp:** Personne ne préconise cette solution.

**M. Nowlan:** Vous étiez ici lundi, vous avez entendu.

**M. Regan:** J'ai entendu la déclaration du chef de l'opposition et je commenterai ses remarques le moment venu.

**Une voix:** De quoi parlez-vous?

**M. Regan:** Je comprends le désir des députés d'intervenir, mais je voudrais qu'ils m'écoutent pendant quelques instants.

**M. Epp:** Tenez-vous en aux faits et nous vous écouterons.

**M. Regan:** Je vais certes m'en tenir aux faits.

Dans ce débat, chacun a le droit d'exprimer son opinion dans cette enceinte démocratique. Assurément, à la fin de ce débat, les règles visant à déterminer une majorité prévaudront, mais uniquement après une étude sérieuse et approfondie des dispositions de la résolution et de toutes les solutions possibles. Mais en tant que législateur, l'opinion que j'exprime et l'orientation de mon vote vont dans le sens du rapatriement de la constitution, soit d'aboutir enfin à ce geste essentiel et aussi d'une grande importance symbolique visant à consolider le destin de notre grand et libre pays.

● (1510)

Il est grandement temps que nous le fassions. On ne peut plus trouver d'excuse pour tarder davantage. C'était peut-être trop demander que de réaliser l'unanimité de dix gouvernements provinciaux ayant chacun leurs propres intérêts et point de vue; c'est pourtant l'espoir que la nation caresse depuis si longtemps et que le premier ministre (M. Trudeau) a poursuivi avec ardeur pendant 12 ans. Il est certain que le président des États-Unis ne pourrait réunir les 50 gouverneurs et s'attendre qu'ils soient unanimes sur une question quelconque. Je vais donner un exemple.

Les convictions sont solidement ancrées et divergentes sur la question de savoir s'il faudrait inscrire dans la constitution les droits civils. Pour ma part, je crois qu'il faudrait le faire, compte tenu de la société actuelle, mais est-il probable ou logique que dix premiers ministres provinciaux aient une opinion unanime sur cette question? Je crois que la majorité d'entre eux estimerait qu'il faut insérer ces droits. Ce n'est qu'un exemple que je donne pour montrer que c'est une tâche pratiquement impossible que de faire l'unanimité sur tous les points que renferme cette résolution.

Si l'on est d'accord avec moi sur le fait que notre incapacité d'obtenir l'unanimité ne devrait pas pour autant contrecarrer indéfiniment les aspirations des Canadiens qui souhaitent posséder leur propre constitution—car cette situation ne saurait durer indéfiniment de toute façon—nous devons nous demander ensuite si nous avons essayé avec suffisamment de volonté et de patience d'obtenir cette unanimité et si de nouveaux efforts auraient des chances de se traduire par des résultats différents. Je peux vous dire que je parle en connaissance de cause ayant participé au processus de renouvellement de la constitution à titre de premier ministre provincial épousant et défendant ce qu'on pourrait appeler les intérêts de l'autre camp.

En tant que premier ministre de la Nouvelle-Écosse, j'ai participé à la conférence constitutionnelle des premiers ministres de Victoria en 1971. Au cours des années suivantes, j'ai participé à 23 conférences de premiers ministres. A Victoria se trouvaient des personnalités comme le premier ministre Strom

pour qui j'ai toujours eu beaucoup de respect, le premier ministre Bourassa, le défunt W. A. C. Bennett ainsi que divers autres hommes politiques qui étaient premiers ministres provinciaux à l'époque. D'autres leur ont succédé depuis.

Au cours de ces 23 conférences fédérales-provinciales des premiers ministres, j'ai pu constater comment ceux-ci se comportaient tant à huis-clos qu'en public. Évidemment, les discussions prennent un autre tour lorsque les premiers ministres s'entretiennent à huis-clos. Il y a neuf ans et demi, à Victoria, nous sommes presque parvenu à l'unanimité en matière constitutionnelle. Et il est peu probable que cela se produise à nouveau, compte tenu de l'urgence de la question des ressources et de la tendance croissante de nombreux premiers ministres provinciaux à exiger des pouvoirs accrus du gouvernement fédéral en échange de leur assentiment au rapatriement de la constitution.

**Des voix:** Bravo!

**M. Regan:** Je reste fidèle à mes principes. Lorsque j'étais premier ministre provincial, je croyais qu'un gouvernement central fort était essentiel au Canada, et comme député fédéral, j'en suis toujours aussi fermement persuadé.

**Des voix:** Bravo!

**M. Regan:** Je ne blâme pas les premiers ministres qui perçoivent autrement leurs responsabilités. Ils veulent satisfaire aux exigences de leurs contribuables, mais leurs pouvoirs sont limités. Certains diront que ces négociations piétinent. Maintenant que de nouvelles questions sont en jeu, ils seraient prêts à faire des concessions sur les droits de la personne pour que le gouvernement fédéral transmette plus de pouvoirs aux provinces. Ils veulent marchander les droits de la personne contre des pouvoirs accrus pour leur gouvernement.

**Des voix:** C'est une honte!

**M. Regan:** Non pas une honte, à mon avis, mais plutôt regrettable et malavisé. Le processus ne débouchera pas sur une nouvelle constitution car nous avons déjà la fédération la plus décentralisée du monde libre. Nous devons assurer au gouvernement central, au pays, un minimum de pouvoirs, financier et autres, sans quoi le pays se balkanisera et dégènera en régions aux normes de vie disparates, sans communauté d'intérêt pour unir la nation.

Pendant un temps, après la conférence de Victoria et les autres qui ont suivi, j'ai cru que grâce à des efforts continus on finirait par surmonter les obstacles qui demeuraient. A Victoria nous avons passé à un doigt près d'y parvenir. Un seul gouvernement refusa l'unanimité. Je croyais qu'avec des compromis, de la persuasion, le passage du temps et d'autres réunions, peut-être qu'on y arriverait. J'ignorais ce que je sais maintenant: les choses ne se passent pas comme cela. Les premiers ministres et les partis au pouvoir changent. S'il est une chose qui caractérise un nouveau gouvernement, c'est bien un souci de se distinguer de son prédécesseur par ses politiques. Il semble que tous les nouveaux gouvernements se sentent obligés de le faire, peu importe leurs politiques. Il en résulte qu'au moment même où l'unanimité est imminente, entre en scène un nouveau groupe de premiers ministres aux nouvelles exigences. Comme des enfants qui jouent au «Feu vert, feu rouge», il faut revenir à la ligne de départ et recommencer à nouveau. Voilà ce qu'a fait notre société.